



Sainte-
Anne-
des-
Plaines

Aux dernières nouvelles

VOLUME 20 • NUMÉRO 2 • ÉTÉ 2022



**Programmation
des activités**
pages 16 à 35

**Nouveau
règlement pour le
développement
durable**
page 10



MOT DE LA MAIRESSE



Investir chez nous

Depuis plus d'une décennie, nous travaillons à relever l'économie de notre ville. Dès le début, il était clair que ce travail en serait un sur le long terme. Il faut être patient, améliorer notre ville, trouver nos atouts, changer les manières de penser. Je crois en ma ville et en toutes les possibilités qui s'offrent à nous. Nous avons un immense territoire, un sol fertile, de magnifiques paysages, un village concentré et surtout une magnifique population. Alors, j'en viens à la conclusion qu'il faut miser sur ces forces pour créer de la richesse, des emplois, de la diversité et répondre aux exigences d'aujourd'hui.

Parmi nos grandes forces, nous avons un milieu agricole fort. De grands projets sont sur la table pour développer cette zone agricole. Et ce sera à notre avantage, car une zone agricole dynamique est bien moins intéressante pour les promoteurs. Un changement de zonage n'est pas approprié lorsque l'on voit les défis de demain: la sécurité alimentaire, l'autonomie alimentaire, on doit se réapproprier notre approvisionnement. Notre territoire agricole devient ainsi notre plus grand atout. Ce serait un magnifique défi de faire de l'agriculture douze mois par année, de devenir le grand jardin de la Communauté métropolitaine de Montréal. C'est un objectif que la Ville se donne pour les prochaines années: aider les producteurs agricoles à développer leurs industries, trouver des partenaires pour les accompagner financièrement et humainement.

J'ai une grande admiration pour tous les producteurs agricoles qui, année après année, mettent leur confiance dans la terre au printemps et espèrent un retour à l'automne, malgré toutes les embûches possibles qui sont de plus en plus grandes avec les changements climatiques.

Qui sait jusqu'où les producteurs agricoles réussiront à nous mener dans cette belle aventure de collaboration? Je vois bien l'instauration d'un hub alimentaire où l'on pourrait avoir un magnifique marché à l'année et où des producteurs pourraient se partager des installations pour faciliter la transformation.

Vous imaginez, des serres qui permettraient d'avoir des fruits exotiques, comme des mangues, des bananes, des papayes, des citrons, etc., et qui seraient récoltés ici, à Sainte-Anne-des-Plaines! Est-ce que la Ville pourrait même acheter une terre agricole pour faciliter l'accès à la terre à de plus petits producteurs sans avoir à morceler nos terres? Pourrait-on développer des circuits courts ou mettre en valeur nos producteurs avec un circuit agrotouristique? Il y a tant de possibilités quand nous sommes aussi chanceux d'avoir ce magnifique territoire agricole à mettre en valeur!

Madame Julie Boivin
Mairesse

POUR NOUS JOINDRE

Hôtel de Ville

139, boulevard Sainte-Anne
Sainte-Anne-des-Plaines
(Québec) J5N 3K9
450 478-0211

info@villesadp.ca
villesadp.ca

Suivez la Ville!



Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi: 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 45
Vendredi: 8 h à 12 h

Prochaines assemblées publiques du conseil municipal:

14 juin • 12 juillet • 9 août

Numéros d'urgence

- Toutes urgences: 9-1-1
- Service de police intermunicipal de Terrebonne, Sainte-Anne-des-Plaines et Bois-des-Filion : 450 471-4121
- Urgences voirie et eau à la Ville (en dehors des heures d'ouverture de la Ville) : 514 891-8519

HORAIRE SPÉCIAL FÊTE NATIONALE ET FÊTE DU CANADA

HÔTEL DE VILLE - CASERNE INCENDIE - BIBLIOTHÈQUE

Les bureaux administratifs seront fermés
Les 24 juin et le 1^{er} juillet

ASSEMBLÉES PUBLIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici le compte-rendu des dernières
séances municipales du 8 février,
8 mars et 12 avril.

Séance du 8 février

- Le règlement numéro 1019 décrétant un programme de subvention d'écofiscalité agricole a été adopté.
- Le conseil municipal a adopté la politique de remboursement des activités aquatiques la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines laquelle porte le numéro 023-2022.

Séance extraordinaire du 11 février

- Les règlements suivants ont été adoptés :
 - Règlement numéro 1020 décrétant les travaux de mise aux normes et d'agrandissement de l'usine de production d'eau potable et décrétant une dépense de 22 000 000 \$ et un emprunt du même montant pour en payer le coût;
 - Règlement numéro 1021 décrétant les travaux de mise aux normes de l'usine de traitement des eaux usées et décrétant une dépense de 480 000 \$ et un emprunt du même montant pour en payer le coût;
 - Règlement numéro 1026 pourvoyant à des travaux de pavage et d'éclairage sur la rue du Pavillon et une portion du chemin du Golf et décrétant une dépense de 1 100 000 \$ et un emprunt du même montant pour en payer le coût.

Séance du 8 mars

- Le Conseil a adopté les règlements suivants :
 - Règlement numéro 1027 sur l'interdiction des plastiques non recyclables et de certains produits à usage unique;
 - Règlement numéro 1028 concernant la régie interne des séances du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines;
 - Règlement numéro 1029 concernant le traitement des élus municipaux.
- La Ville a octroyé un contrat pour un terme de 24 mois au Groupe JCL pour 2 pages de contenu dans un journal à être mis sur pied et distribué exclusivement à Sainte-Anne-des-Plaines et Bois-des-Filion.
- La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines exprime son appui au peuple ukrainien en joignant sa voix au concert des nations pour appeler la Russie à mettre fin à son agression et à retirer toutes ses forces de l'Ukraine et à régler ses différends par la voie diplomatique.

Séance du 12 avril

- Le contrat pour le tri des matières recyclables de la Ville a été octroyé à Tricentris, La COOP de solidarité pour la période allant du 15 avril 2022 au 31 décembre 2024.
- Les travaux de déneigement des années 2022 à 2027 pour le Service des travaux publics de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines ont été confiés à Charex inc.
- Le contrat avec WM Québec inc. relativement aux services d'enfouissement des matières résiduelles résidentielles est prolongé jusqu'au 31 juillet 2027.
- La tenue de spectacles au parc des Saisons ainsi que la tenue d'un feu d'artifice à ce même parc dans le cadre des activités de la fête nationale qui se tiendront le 24 juin 2022 a été autorisée.

VOS CONSEILLERS À L'ACTION!



M. Sébastien Lévesque
Conseiller - district 1



Mme Isabelle Hardy
Conseillère - district 2



M. Pierre Berthiaume
Conseiller - district 3



M. Marc-Olivier Leblanc
Conseiller - district 4



M. Keven Renière
Conseiller - district 5



Mme Véronique Baril
Conseillère - district 6

PAROLE D'ÉLU



L'importance du développement économique

La notion de développement est très différente de celle de croissance. Le développement est un ensemble de transformations qualitatives qui accompagnent une croissance durable. En économie, le développement fait référence au progrès économique et social au sein d'une zone géographique. Cela englobe toutes les mutations structurelles dont bénéficie la population au sein de cette zone.

Le développement économique nécessite notamment de la création de richesses. On associe développement économique et « progrès », puisqu'il entraîne, généralement, une progression du niveau de vie des citoyens, nous parlons alors d'amélioration du bien-être social (au sens économique).

Le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Plaines souhaite offrir à ses citoyens une diversité de services tant commerciale que culturelle et ainsi devenir une ville plus attractive et attirante. Par la même occasion attirer le tourisme d'excursion à découvrir nos attraits et notre patrimoine et pour ce faire, le conseil municipal a dernièrement donné son aval afin d'ajouter une ressource à la ville, soit un conseiller(e) au développement économique.

Cette nouvelle ressource aura comme principales responsabilités la mobilisation des différents acteurs locaux afin de susciter des projets de développement, faciliter le travail partenarial, mettre en réseau des compétences diverses, mettre en valeur le territoire et attirer des projets générant des retombées économiques et d'emplois pour la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines.

Le conseiller(e) participera à la mise en œuvre de la stratégie du développement économique de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et agira à titre d'agent de liaison entre les différentes ressources qui gravitent autour de notre écosystème, par exemple : le Regroupement des Gens d'Affaires de Sainte-Anne-des-Plaines, le Service de développement économique et entrepreneuriat (SDEE) de la MRC Thérèse-de Blainville, la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB) et les autres partenaires de la Ville et les services municipaux.

Le nom du conseiller(e) en développement économique sera annoncé dans les prochaines semaines. Nous sommes très fébriles, car nous croyons fermement que cette ressource permettra à notre ville de prendre un virage économique qui améliorera la qualité de vie de nos citoyens et des visiteurs qui découvriront notre magnifique ville.



M. Pierre Berthiaume

Conseiller – district 3
Responsable du développement économique



L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

Votre service de maillage pour faciliter l'accès au monde agricole



Propriétaire

Vous êtes propriétaire, vous disposez de parcelles ou d'actifs disponibles pour la relève ou encore vous souhaitez transférer ou louer votre ferme?



Aspirant-agriculteur

Vous avez un projet d'établissement en agriculture, vous recherchez une terre ou une ferme pour développer votre projet?

arterre.ca



Communauté métropolitaine
de Montréal

Isabelle Mailhot-Leduc, agente de maillage L'ARTERRE
Téléphone : 514 350-2550
Courriel : isabelle.mailhot-leduc@cmm.qc.ca



CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE
ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada

Québec

Cultiver DURABLEMENT le plaisir!



Mme Isabelle Hardy
Conseillère - district 2

Plusieurs membres de notre belle communauté ont à cœur de protéger et de mettre en valeur nos milieux naturels, incluant notre territoire agricole, ainsi que d'initier des changements dans notre quotidien qui feront une différence pour la sauvegarde de notre environnement.

Il me fait plaisir de vous présenter une nouvelle chronique qui a pour but de mettre en lumière des actions de citoyennes et de citoyens, d'organismes communautaires et d'entreprises de chez nous ainsi que de notre municipalité en lien avec la protection de notre milieu de vie.

Pour cette première publication, je vous présente le Comité consultatif en environnement (CCE) de notre Ville. Il est composé de membres bénévoles de tout âge qui ont des compétences variées. Chaque deuxième mercredi du mois, ils se réunissent afin de discuter, d'échanger et de proposer des pistes de solution pour guider, selon la volonté du conseil municipal, les interventions possibles de la Ville sur des enjeux locaux pertinents à l'environnement. Au-delà de ce mandat, ils initient des activités et des événements qui ont pour but de sensibiliser et d'encourager la population à réduire le plus possible son empreinte écologique.

Voici en rafales quelques sujets et actions issus du CCE :

- Grand nettoyage Robert-Henry;
- Mise en place et entretien de nichoirs au parc des Méandres;
- Préservation des Martinets ramoneurs: tenue d'inventaire et préservation des lieux de nidification;

- Planification et organisation de la Journée annuelle de l'Environnement (JADE);
- Tenue d'un Bioblitz: événement permettant de répertorier le plus grand nombre d'espèces possible dans un secteur donné et dans un laps de temps déterminé;
- Attribution de subventions diverses (couches lavables, produits hygiènes féminines et autres).

Le comité regorge d'idées et souhaite faire une différence afin que Sainte-Anne-des-Plaines se développe et se transforme en une ville durable.

Si, en tant que citoyenne ou citoyen, vous souhaitez contribuer par vos idées ou votre temps dans l'application des actions du CCE, je vous invite à transmettre vos coordonnées à marie@villesadp.ca. Il nous fera un plaisir de faire un suivi avec vous. Chaque personne peut faire une différence! J'aime ce célèbre proverbe africain qui mentionne que: « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

En haut, de gauche à droite:
Véronique Siméon de Recyc-Dons,
Sylvie Lepage, Isabelle Dagenais,
Lorraine Lanthier

En bas: Marilyne Tremblay à
l'animation, Kathleen Bernier,
Benoît Renaud, président du comité,
Jasmin Vachon, vice-président
Isabelle Hardy (absent: Guy Pelletier)





CLINS D'ŒIL ENVIRONNEMENT

Le défi « mai sans tondeuse ! »

À l'éveil de la nature, le pissenlit est l'une des rares plantes qui fleurit relativement tôt au printemps. Elle représente ainsi une excellente source de nourriture pour nos chères abeilles et autres pollinisateurs. Il est donc encouragé d'éviter de couper son gazon durant cette floraison qui a lieu durant le mois de mai au bénéfice de nos insectes. C'est une contribution que nous pouvons faire pour maintenir la biodiversité et le fonctionnement de nos écosystèmes.

Ne pas couper trop court le gazon aide à réduire l'arrosage !

La hauteur de tonte recommandée est au minimum de 8 cm (3 pouces). Cette hauteur permet de rendre le gazon plus résistant face à certaines espèces indésirables comme les vers blancs. De plus, les plantes auront un besoin en eau moins grand, car ayant plus de feuillage, la photosynthèse permettra d'accumuler plus de sucres dans les racines. Ces dernières augmenteront en nombre et pourront explorer plus profondément le sol pour puiser leur eau. De plus, le feuillage permet de faire de l'ombre au sol et réduit son assèchement.

Référence – 24heures.ca/2021/05/12/voici-pourquoi-vous-ne-devriez-pas-tondre-votre-gazon-au-mois-de-mai



C'EST BON À SAVOIR!

L'UTILISATION D'UN FOYER EXTÉRIEUR

RÈGLEMENT MUNICIPAL N° 3700

L'ÉQUIPEMENT

Le foyer doit être muni d'un chapeau de cheminée avec pare-étincelles.

LA HAUTEUR

La hauteur du foyer, incluant la cheminée, ne doit pas dépasser 2 mètres (6 pieds).

L'EMPLACEMENT

Le foyer doit se situer dans la cour arrière de la résidence et à au moins 2 mètres des limites de propriété et à 6 mètres de tout bâtiment. En aucun cas, cet équipement ne peut être installé sous un arbre.

PAS D'ACCÉLÉRANT!

Aucun accélérateur tel qu'essence, huile ou pneu ne peut être utilisé.

FEU DE BOIS UNIQUEMENT

Il est interdit de brûler des déchets domestiques ou naturels (gazon, feuilles, cèdres), des plastiques et autres matières synthétiques ou agglomérées dans un foyer extérieur.



ARROSAGE DE PELOUSE

Règlement n° 915 concernant l'utilisation rationnelle de l'eau potable distribuée par l'aqueduc municipal

L'arrosage des pelouses est strictement permis du :

1^{er} avril au 15 octobre de chaque année aux conditions suivantes :

- Pour un immeuble **RÉSIDENTIEL** dont l'adresse civique est un chiffre pair : tous les lundis entre 20 h et 22 h.
- Pour un immeuble **RÉSIDENTIEL** dont l'adresse civique est un chiffre impair : tous les mercredis entre 20 h et 22 h.
- Pour un immeuble **INDUSTRIEL** ou un immeuble **COMMERCIAL** dont l'adresse civique est un chiffre pair : tous les mardis entre 8 h et 10 h.
- Pour un immeuble **INDUSTRIEL** ou un immeuble **COMMERCIAL** dont l'adresse civique est un chiffre impair : tous les jeudis entre 8 h et 10 h.
- Pour un immeuble **RÉSIDENTIEL MUNI D'UN SYSTÈME AUTOMATIQUE D'ARROSAGE**, dont l'adresse civique est un chiffre pair : tous les mardis entre 4 h et 6 h.
- Pour un immeuble **RÉSIDENTIEL MUNI D'UN SYSTÈME AUTOMATIQUE D'ARROSAGE**, dont l'adresse civique est un chiffre impair : tous les jeudis entre 4 h et 6 h.

ÉCOCENTRE



HORAIRE D'ÉTÉ

VOICI L'HORAIRE À RETENIR JUSQU'AU 31 OCTOBRE PROCHAIN :

- Mardi : 13 h à 16 h 45
- Jeudi : 13 h à 20 h
- Samedi : 8 h à 16 h



NOUVELLES DE LA VILLE



Mise en place d'une politique de remboursement des activités aquatiques

Les membres du conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines sont très heureux d'avoir annoncé en février dernier, la mise en place d'une politique de remboursement des activités aquatiques.

Cette politique a été mise en place afin de favoriser l'accès à ce type d'activités pour les familles et les aînés anneplains. La politique s'adresse aux résidents âgés de 18 ans ou moins, ainsi qu'aux résidents de 60 ans ou plus.

Comment fonctionne la politique?

La politique prévoit que la Ville remboursera les frais relatifs aux bains libres et cours de natation, et ce, jusqu'à concurrence de 50 % des coûts totaux admissibles, sans excéder un montant maximum de 150 \$ par année civile, par personne, ou un maximum de 450 \$ par famille. Les activités familiales ou parents-enfants sont aussi éligibles à un remboursement de 50 %.

Pour consulter la politique, numérisez ce code QR à l'aide de l'appareil photo de votre cellulaire!



Adoption d'un règlement innovateur: Programme de subvention en écofiscalité agricole

Le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a annoncé en février dernier, un nouveau règlement numéro 1019 décrétant un programme de subvention d'écofiscalité agricole.

Ce règlement permet de mettre en place un programme d'appui aux agriculteurs afin de souligner les bonnes pratiques environnementales et aide à rejoindre les orientations de la Loi sur la qualité de l'environnement. Au total, jusqu'à 2 000 \$ pourront être remis!

Pour avoir droit à la subvention, plusieurs critères sont à respecter! Rendez-vous au villesadp.ca/decouvrir-la-ville/vie-communautaire/programmes-municipaux/ pour en apprendre davantage sur les critères!



Nouveau règlement pour le développement durable

En octobre 2019, le conseil municipal emboîtait le pas à plusieurs autres Villes et Municipalités en interdisant l'utilisation de sacs de plastique dit « à usage unique ». Les citoyennes et citoyens de partout au Québec ont dès lors pris l'habitude d'apporter des sacs réutilisables lors de leurs emplettes quotidiennes et hebdomadaires.

Presque trois ans plus tard, en mars dernier, dans une perspective de développement durable et de protection de l'environnement, le conseil municipal va de l'avant et adopte un nouveau règlement encadrant de façon plus stricte l'utilisation des plastiques non recyclables et de certains produits à usage unique.

Ce nouveau règlement maintient en place les mesures mises en place à l'automne 2019 et ajoute de nouvelles mesures selon un calendrier allant jusqu'en février 2023. Il est possible de consulter le règlement complet sur le site Internet de la Ville au villesadp.ca/services-citoyens/collectes-et-environnement.

LES NOUVELLES MESURES QUI SERONT MISES EN PLACE

Le règlement s'adresse à qui?

À tous les commerçants, détaillants ou restaurateurs exerçant ses activités sur le territoire de Sainte-Anne-des-Plaines.



Ce que dit le règlement actuellement en vigueur

Les commerçants ne peuvent pas offrir des sacs d'emplettes de plastique conventionnels ni ne comportant la mention « oxo », ni biodégradable ou compostable.



À COMPTER DU
4 JUIN 2022

En plus des sacs d'emplettes, les commerçants ne pourront plus offrir des sacs de ce type pour des denrées alimentaires en vrac.

À COMPTER DU
3 SEPTEMBRE 2022

Les objets à usage unique suivants ne pourront plus être offerts (vendus ou donnés) par les commerçants :

- Pailles en plastique;
- Touillettes à café en plastique;
- Cotons-tiges avec tige en plastique;
- Tasses ou verres en plastique (#1 à #7);
- Ustensiles en plastique pour consommation sur place (#1 à #7);
- Ustensiles en plastique pour emporter ou par livraison (#6).



À COMPTER DU
8 FÉVRIER 2023

Tous les contenants ou objets à usage unique qui contiennent du plastique non recyclable ne pourront plus être vendus ou offerts par les commerçants.

Modalités particulières applicables à partir du 8 février 2023 :

- Pour les contenants de moins de 4 litres de liquide à lave-glace pour véhicule plus les bouteilles et contenants d'eau
 - Les commerçants offrant ces produits seront dans l'obligation d'offrir une alternative de vente ou d'accès en vrac.



Des inspections chez les commerçants pourront être effectuées par les employés de la Ville et des **amendes allant jusqu'à 4 000 \$** pourront être remises aux personnes ne respectant pas le règlement.

SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES



Produits d'hygiène féminins écoresponsables et réutilisables

Grâce à un financement de Recyc-Québec et en partenariat avec la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, le GRAME subventionne 50 % du prix d'achat des produits d'hygiène personnelle visés, jusqu'à concurrence de 100 \$ par personne, pour les achats effectués après le 1^{er} janvier 2021.

Les produits visés sont :

- Les coupes menstruelles ;
- Les culottes menstruelles ;
- Les serviettes hygiéniques lavables ;
- Les sous-vêtements avec protection pour l'incontinence ;
- Les protections réutilisables pour l'incontinence.

Pour demander votre subvention, rendez-vous au grame.org/protection-hygienique-lavable-subvention-grame/.

Couches lavables

La Ville offre un remboursement de 50 % jusqu'à un maximum de 150 \$ pour les achats effectués dans un commerce à l'extérieur de la Ville et un montant maximal allant jusqu'à 200 \$ sera donné pour les couches lavables achetées dans un commerce local de Sainte-Anne-des-Plaines.



Programme d'incitation à l'herbicyclage

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines reconduit son programme de subvention pour l'achat d'une lame déchiqueteuse pour la tondeuse à gazon !

Ce programme a pour but de réduire la quantité de matières résiduelles envoyée au site d'enfouissement et c'est également une action ciblée pour l'atteinte des objectifs de la politique environnementale de la Ville. De plus, les rognures de gazon ainsi laissées sur place sont un engrais naturel et gratuit qui aidera au verdissement des gazons.

En effet, la Ville remboursera 20 \$ de la facture totale par famille qui décide de faire un geste généreux envers l'environnement et qui achètera une nouvelle lame déchiqueteuse. Cette subvention s'applique également à l'achat d'une nouvelle tondeuse déchiqueteuse.

Les conditions pour être admissible à la subvention :

- Être résident permanent et fournir une preuve de résidence (permis de conduire valide, compte de taxes le plus récent, compte de services).
- Fournir une preuve d'achat incluant les informations suivantes :
 - Le nom et les coordonnées du détaillant;
 - La date de l'achat.

Veuillez noter que la lame déchiqueteuse doit avoir été achetée après le 1^{er} janvier 2022.

Le formulaire de demande de subvention est disponible au Service de l'urbanisme et au Service de l'environnement et devrait être disponible sur notre site web prochainement. La personne responsable du programme de subvention est Marilyn Tremblay. Pour toutes questions concernant ce programme, vous pouvez communiquer avec elle au 450 478-0211, poste 2026.



Construction d'une piscine municipale

La parole est à vous!

C'est un sujet qui anime les foyers anneplains depuis quelques temps déjà. Votre conseil municipal en a même parlé durant sa campagne électorale alors que ses membres allaient à votre rencontre sur le terrain. Certaines personnes et groupes en discutent déjà sur les médias sociaux. Cette question qui est sur toutes les lèvres...

Est-ce qu'il devrait y avoir une piscine municipale à Sainte-Anne-des-Plaines?

Le conseil municipal vous a entendu soulever des arguments pour toutes les prises de positions possibles, ce qui l'a amené à souhaiter avoir un véritable processus consultatif sur le sujet.

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal, la direction générale, le Service

des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire ainsi que le Service des communications et de l'expérience citoyenne mettront en place différents outils informatifs et élaboreront un mécanisme qui permettra de consulter officiellement l'ensemble de la population sur le sujet.

Pour l'instant, l'équipe travaille à aller chercher toutes les informations nécessaires pour vous dresser un portrait réaliste du projet : coûts de construction, répercussions financières sur le budget municipal, types d'installations, services qui seront offerts, etc.

Au moment opportun, vous pourrez donner votre opinion et faire valoir votre position. Aucune décision ne sera prise sans avoir en mains les résultats de cet exercice consultatif. D'ici là, restez à l'affût!

Au plaisir de vous entendre!

Restez à l'affût! La consultation se déroulera très bientôt!

Des questions ou commentaires?

D'ici le début des consultations officielles, vous pouvez nous faire parvenir vos questions ou commentaires à l'adresse consultations@villesadp.ca. Notre équipe en prendra connaissance en temps et lieux. Au plaisir de vous entendre!

FAITES-LE EN
FAMILLE!

Bioblitz

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

DU 22 MAI AU 4 JUIN

Parcourez les espaces verts de la ville et capturez en photos les plantes, les insectes ou les animaux que vous observez!



Partagez-nous ensuite vos observations en ligne via l'application iNaturalist



Journée annuelle de l'environnement

Venez nous rencontrer lors de la Journée annuelle de l'environnement le samedi 4 juin prochain au Centre sportif! Vous pourrez partager avec des naturalistes vos différentes observations recueillies lors de votre Bioblitz!

Visitez le site Internet de la Ville pour tous les détails concernant le fonctionnement du Bioblitz :

villesadp.ca/calendrier/bioblitz



Municipalité amie des aînés et de la famille:

Une politique pour les citoyennes et citoyens, par les citoyennes et citoyens

Un travail colossal réalisé en équipe

Résultat de plus de deux ans de travail, en grande partie fait de façon virtuelle, la Politique Municipalité amie des aînés et de la famille a été réalisée par un comité de pilotage formé de Mmes Jeannine Bourrassa et Francine Therrien, M. Gilles Roussil, tous trois représentants des aînés, Mme Josée Rivard et M. Marc-Olivier Leblanc, représentants des familles, Mme Stéphanie Glaveen, organisatrice communautaire pour le CISSS des Laurentides, M. Maxime Thérien, représentant municipal et Mme Julie Boivin, conseillère municipale, puis mairesse et de trois ressources externes, soit Mmes Mélissa Vincent, consultante en élaboration de politiques municipales, Lise Carle, représentante Espace MUNI et Brigitte Camdem, agente de liaison des Saines habitudes de vie pour le CISSS des Laurentides.



Un travail de longue haleine

La mission que s'est donnée la Ville avec cette politique est la suivante : « Intégrer le réflexe penser et agir Familles et Aînés au sein de la planification, de l'administration et des projets en vue de favoriser l'épanouissement de la communauté de façon optimale ». Neuf orientations et objectifs généraux composent la politique. Tous les sujets y sont traités : les loisirs, la sécurité, les communications, l'intégration sociale, la santé, le transport, etc. Le plan d'action qui en découle présente près d'une centaine d'actions ciblant soit les personnes âgées, soit les familles, soit les deux publics ciblés.

La Ville s'est donné jusqu'en 2026 pour réaliser les différentes actions et atteindre les objectifs fixés avec cette politique.



Un nouvel outil accessible à tous

Lors du dévoilement de sa politique, la Ville a aussi présenté un outil de suivi qui sera fort utile pour la population : les sceaux MADA-Famille. Ces images feront désormais partie des éléments visuels utilisés par la Ville pour identifier une action, un événement ou une décision pouvant se référer à la Politique MADA-F.

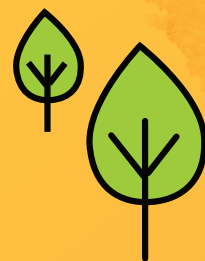


Pour consulter la politique complète

Le document présentant la Politique MADA-F est disponible au : villesadp.ca/decouvrir-la-ville/vie-communautaire/aines/.

Vous pouvez également numériser ce code QR à l'aide de l'appareil photo de votre cellulaire :





Samedi 4 juin 2022 • 9 h à 15 h

130, rue des Saisons

COMMANDITÉ PAR



**Don de compost et
de végétaux**

Parcours Bioblitz

Fauconnier

**Jeu gonflable, animation spéciale
et spectacle pour enfants**

Présence d'Éducazoo

Conférence et kiosques d'animation

Revue municipale



POSE TA CANDIDATURE

5 000\$ en bourses pour
les étudiants

B O U R S E S T R I O M P H E

2022 • 14^e ÉDITION

détails > villesadp.ca • date limite > 15 mai



Sainte-
Anne-
des-
Plaines

Les Vendredis MUSICAUX

DU 8 JUILLET AU 12 AOÛT 2022

19 H 30 • PARC NEUVILLE
(172, rue Neuville-en-Ferrain)

*EN CAS DE PLUIE: 20h au Centre Jean-Guy-Cardinal (156, 3^e Avenue)

8 JUILLET

Andy Rubal et
Son del Sun

MUSIQUE LATINE

15 JUILLET

Sara Dufour

COUNTRY/FOLK



ELTON SONGS

LE MEILLEUR DE • THE BEST OF
ELTON JOHN



22 JUILLET

Elton Songs

HOMMAGE À ELTON JOHN

29 JUILLET

Volume 10

POP

5 AOÛT

Vincent Vallières

FRANCO

12 AOÛT

Face to Face:
Jim Zeller et
Carl Tremblay

BLUES



Jim Zeller

Carl Tremblay

Spectacles pour enfants

Animations Clin d'œil
On se déplace pour vous!



3 À 12 ANS

Jangal l'exploratrice : Mission environnement

Stationnement du Centre Sportif

Samedi 4 juin 11 h (événement JADE)

Jangal est une exploratrice audacieuse ! Elle reçoit une mission bien particulière ; en Amazonie, une tempête de neige s'abat sur la jungle tropicale, en plein été ! La cause est Bougon Léon, le caméléon pollueur. Aidé par Achalmawapa le paresseux, elle rencontre sur sa route de drôles d'animaux. Son respect et son dévouement pour l'environnement sauront-ils sauver l'Amazonie ?

3 À 12 ANS

Le stagiaire de M. Ben

Parc Normandie

Dimanche 10 juillet 10 h

Le stagiaire de M. Ben, c'est Monsieur Ben, artiste d'expérience, qui s'adjoint les services d'un stagiaire : Atchou. M. Ben doit l'initier au monde du spectacle mais Atchou malgré toute sa bonne volonté frôle souvent la catastrophe. Réussira-t-il son stage ?



6 À 12 ANS

Montagne

Cour de l'école du Harfang

Vendredi 29 juillet 10 h

Les légendes des temps anciens parlent d'une créature terrifiante qui porte le nom de Moranensis. Terrassée par les humains, cette créature laissa derrière elle une énorme montagne. Anna, jeune apprentie de l'alchimiste Al-Kimiya, connaît bien cette dangereuse montagne qui surplombe son village. Mais quels secrets s'y cachent? Pourquoi a-t-elle soudainement commencé à gronder? La créature des légendes se réveille-t-elle? Entre vérités et mensonges, Anna devra partir à l'aventure et trouver les moyens de mener sa propre enquête au coeur de la montagne.



3 À 12 ANS

Le théâtre magique

Parc Neuville

Vendredi 12 août 10 h

Un spectacle magique le fun! Avec le magicien Patrick Reymond, magie, dextérité, mentalisme et comédie seront à l'honneur.



3 À 9 ANS

Cibelle et Rapidou

Parc Limoges

Dimanche 21 août 10 h

Avec Cibelle et Rapidou, on rappe, on danse! Le spectacle pour enfants le plus cool de l'heure au son d'une musique moderne et énergique. Des personnages souriants, attachants et débordants d'énergie. Une initiation aux rythmes de la musique d'aujourd'hui avec des petites leçons de danse et de rap faciles, adaptées pour les enfants de 3 à 9 ans. Venez bouger avec Cibelle et Rapidou!



CINÉMA EN PLEIN AIR

SAMEDI 13 AOÛT 2022

PARC NEUVILLE  20 H



*Spider-Man :
Sans retour*

POUR TOUTE LA FAMILLE

GRATUIT! AUCUNE INSCRIPTION REQUISE!
COLLATIONS SUR PLACE



Hockey mineur

Saison 2022-2023

Les inscriptions se tiendront en ligne dès le début juin

Début de saison :

La saison débute dans la semaine du 5 septembre.

Inscriptions en ligne :

Nouveauté cette année! Les inscriptions devront se faire sur le site d'Hockey Canada au inscription.hockeycanada.ca/inscription.

Informations sur la saison de hockey 2022-2023 :

Hockey mineur :

info@ahmsadp.com ou ahmsadp.com
450 838-8772, poste 3



Association de hockey féminin des Laurentides

Les inscriptions se tiendront en ligne du 1^{er} juillet au 15 août

Inscriptions en ligne seulement au ahflaurentides.com

Du 1 ^{er} au 31 juillet	260 \$
Du 1 ^{er} août au 15 août	285 \$

Frais supplémentaires AA + AAA M13 (Pee wee), M15 (Bantam), M18 (Midget).

Nous acceptons les filles de 6 ans (prénoyice) à 20 ans (junior).





DÈS 3 ANS

Club de patinage artistique de Sainte-Anne-des-Plaines

Les inscriptions se tiendront en ligne
du 10 juin au 27 août 2022

Début de saison :

La saison régulière débutera le
10 septembre 2022

Inscriptions en ligne au [sport-plus-online.com/
PrmsMVC/?Vird=87&ArrId=129](http://sport-plus-online.com/PrmsMVC/?Vird=87&ArrId=129)

Spectacle :

La saison se termine par un spectacle d'envergure
au mois d'avril. La participation au spectacle est
facultative et soumise à l'autofinancement.

Informations :

cpasadp.com | info@cpasadp.com
Facebook : CPA Ste-Anne-des-Plaines



Patin de vitesse Saison 2022-2023

Informations et inscriptions :
cpvrrn.org/fr/



Association de ringuette Saint-Eustache/Boisbriand

Inscriptions du 6 au 31 juillet 2022

Résidents de Sainte-Anne-des-Plaines : inscription par la
poste seulement, via le formulaire disponible sur le site de
l'Association. Poster au Service des loisirs de la Ville de
Boisbriand (940, boul. de la Grande-Allée). Paiement par
cartes de crédit Visa ou Mastercard et chèque.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site
Internet de l'Association au ringuette-arseb.org.





POUR TOUS (DE 3 À 99 ANS)

Les samedis mise en forme - Programme équilibre

Parc des Familles

**Du 2 juillet au 20 août
de 10 h à 11 h**

GRATUIT

En cas de pluie forte, l'activité est annulée (et non reportée).

Ce programme est conçu pour le développement de la force fonctionnelle et de la flexibilité du corps entier. Entraînement différent à chaque semaine, avec ou sans chaussures. Un heureux mélange de Pilates, de yoga et de danse.

Une invitation de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, en collaboration avec le Centre Marie-Soleil.



GRATUIT

POUR TOUS (DE 3 À 99 ANS)

Vélos smoothie

À la Halte Desjardins

(coin du boulevard Sainte-Anne et rue Therrien)

16 juillet de 10 h à 16 h

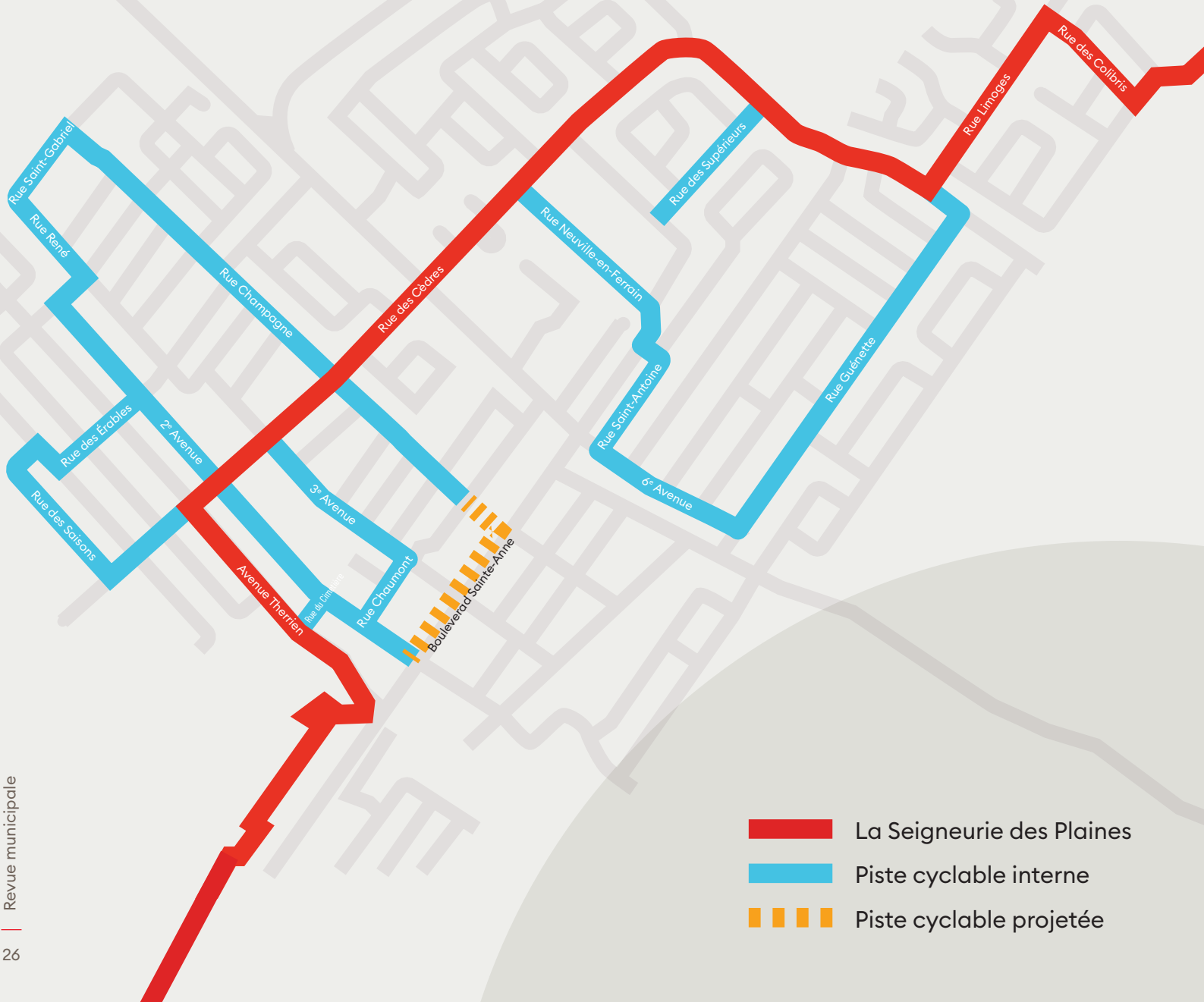
Joignez-vous à nous lors de la Journée du vélo le 16 juillet prochain et préparez-vous à brûler des calories avec les vélos smoothies qui vous permettront de confectionner votre propre smoothie en pédalant! Vous pourrez tester votre rapidité en mettant au défi, votre famille ou vos amis, à la course!




Deux vélos smoothie sur place.

PROFITEZ DE NOS RÉSEAUX CYCLABLES TOUT L'ÉTÉ!



Le plaisir de rouler!



-  La Seigneurie des Plaines
-  Piste cyclable interne
-  Piste cyclable projetée



LA SEIGNEURIE DES
PLAINES

PISTE CYCLABLE

La piste cyclable La Seigneurie des Plaines: un incontournable cet été!

Les mordus de villégiature et adeptes de randonnées cyclistes seront charmés par le caractère unique du paysage champêtre, boisé et patrimonial de La Seigneurie des Plaines. La piste déploie 21,5 km de réseau cyclable dont 6 km sur le territoire de Blainville, 2 km à Terrebonne et 13 km en sol anneplinois.

Départs, carte, règlements et foire aux questions: seigneuriedp.org

Activités de vélo à ne pas manquer cet été!



12 ANS ET +

ATELIER DE VÉLO Mécanique de base

Halte Desjardins

Samedi 28 mai
de 10 h à 11 h et
de 11 h 15 à 12 h 15

La mécanique de base de votre vélo n'aura plus de secrets pour vous! Apprenez-en davantage sur :

- Changement d'une crevaillon
- Ajustement des freins
- Ajustement des vitesses
- Comment lubrifier la chaîne/nettoyage

Inscriptions :

- Au Service des loisirs par téléphone au 450 478-0211, poste 2016
- En ligne : sport-plus-online.com/PrmsMVC/?VirlD=87&ArrId=129

12 ANS ET +

ATELIER DE VÉLO Mécanique avancée

Halte Desjardins

Samedi 4 juin
de 10 h à 11 h et
de 11 h 15 à 12 h 15

Passez à un autre niveau concernant la mécanique de votre vélo et en apprenez-en davantage sur :

- Changement d'une chaîne
- Alignement d'une roue
- Changement de câble/gaine

Inscriptions :

- Au Service des loisirs par téléphone au 450 478-0211, poste 2016
- En ligne : sport-plus-online.com/PrmsMVC/?VirlD=87&ArrId=129

POUR TOUS

Journée du Vélo

Halte Desjardins

Samedi 16 juillet
de 10 h à 16 h

GRATUIT

Apporte ton vélo et viens découvrir la piste cyclable la Seigneurie des Plaines!

Animation, vélo smoothie, spinning, musique, collations et plus encore!



L'EXPÉRIENCE



▶▶▶ VÉLOS libre-service ◀◀◀

Les vélos libre-service sont disponibles à l'extérieur de la bibliothèque municipale située au 155, rue des Cèdres.

MARCHE À SUIVRE

- Inscrivez-vous d'abord sur le site Internet bornebj.com, puis rendez-vous à la bibliothèque municipale pour faire faire votre carte d'utilisateur et ajoutez-y des fonds.
- Rendez-vous à la borne libre-service et suivez les indications pour y louer un vélo électrique ou un vélo conventionnel.
- Promenez-vous sur la superbe piste cyclable pendant un maximum de 4 heures et savourez le moment!
- Rapportez le vélo à la borne et retournez à la maison la tête remplie de belles images!

FRAIS DE LOCATION DES VÉLOS

À noter que les prix sont sujets à changement sans préavis.

Nombre de sorties (1 SORTIE = 4 H MAX)	Type de vélo	
	HYBRIDE (CONVENTIONNEL)	ÉLECTRIQUE
1 sortie	5 \$	10 \$
5 sorties	15 \$	25 \$
10 sorties	25 \$	50 \$
20 sorties	40 \$	70 \$
Illimité (MAI À OCTOBRE)	70 \$	100 \$
Rabais aînés	Un rabais de 15 % sera appliqué pour les personnes de 60 ans et plus.	



DOSSIER SPÉCIAL

PARCS ET ESPACES VERTS

**À la découverte des espaces verts
de Sainte-Anne-des-Plaines!**





Parc Serge Gagnon

170, 3^e Avenue

Terrain de baseball
et balle-molle

Chalet de service



Parc Racine

127, rue Desjardins

Terrain de soccer

Chalet de service

Module de jeu 5 à 12 ans
(style araignée)

Modules de jeux 0 à 5 ans

2 balançoires pour enfants
et 2 balançoires standards

Espace libre



Parc Neuville

172, rue Neuville-
en-Ferrain

Skatepark

Terrain de soccer

Chalet de service

Espace libre

Scène extérieure

Module de jeux 2 à 5 ans

Module de jeux 5 à 12 ans

2 balançoires pour enfants
et 2 balançoires standards

Terrain de basketball



Parc des Saisons

Rue des saisons

2 terrains de soccer

Terrain de football

Terrain de volleyball

3 terrains de tennis

Roulotte de service



Parc des Ruisseaux

100, rue des Cèdres

Espace libre



Parc des Familles

170, 3^e Avenue

Jeux d'eau

Espace libre

Chalet de service

Module de jeux 0 à 5 ans

Module de jeux 5 à 12 ans

6 exercices

2 toiles d'ombres

2 balançoires pour enfants
et 2 balançoires standards



Parc Jean-Guy-Cardinal

156, 3^e Avenue

Terrains de pétanque

Toile d'ombre

Balançoires pour adultes

3 terrains de tennis et pickleball



Parc St-Gabriel

Rue St-Gabriel

Module de jeux 5 à 12 ans

2 balançoires pour enfants
et 2 balançoires standards

Espace libre



Parc Leclerc

Rue Leclerc

Module de jeux 5 à 12 ans

2 balançoires pour enfants



Parc Limoges

Rue Limoges

Module de jeux 3 à 12 ans

Module de jeux 8 à 15 ans
(bloc d'escalade)

Espace libre

2 balançoires pour enfants
et 2 balançoires standards

Terrain de basketball

Petite bascule



Parc Terrasse Legault

Rue Terrasse Legault

Petit module d'araignée
0 à 5 ans



Parc Lac Normandie

Boulevard Normandie

Module de jeux 5 à 12 ans
2 balançoires pour enfants
et 2 balançoires standards
Espace libre



Halte Desjardins

119, boulevard
Sainte-Anne

Installations sanitaires

Aire de repos

Toile d'ombre

Stations de remplissage
de gourdes

Station pour la réparation
de vélos



Parc des Bons Voisins

Rue Duclos

2 balançoires pour enfants
et 2 balançoires standards

Module de jeux 0 à 5 ans



Parc des Méandres

Rue des Cèdres

Parc canin

Sentier de 2,5 km
(randonnée pédestre)

VIENS

T'AMUSER AU SKATEPARK!



VOICI LES RÈGLEMENTS À RESPECTER :

- Le port des équipements de protection (casque, genouillères, coudières) **EST FORTEMENT RECOMMANDÉ** sur le site;
- **À VOS RISQUES.** La pratique de la planche comporte certains dangers. Les usagers doivent bien évaluer leur niveau d'habileté avant de s'engager sur les modules;
- En raison de l'espace restreint et pour la sécurité des usagers, l'utilisation des vélos (incluant BMX) **EST INTERDITE**;
- Jeunes et moins jeunes peuvent pratiquer ce sport. Le respect entre usagers est de mise;
- Les heures d'utilisation du site sont de **7h à 23h**. Il est interdit d'utiliser les équipements en dehors de ces heures;
- Il faut pratiquer la planche à roulettes uniquement sur les modules prévus à cette fin;
- Ramassez les déchets, laissez l'endroit propre;
- Respectez les règlements des parcs municipaux et les autres utilisateurs;
- Pour toutes urgences, accidents, ou méfaits, S.V.P. en faire part au surveillant ou au Service de police intermunicipal au 450 471-4121.

POUR TOUS

TOURNÉE « TECHNICAL SKATEBOARDS »

Skateparc du parc Neuville

3 juillet 2022 de 12h à 16h

Initiation au skate, compétition amicale, animation, DJ, prix de présence, atelier de graffiti, prêt de planches à roulettes.

AUCUNE INSCRIPTION REQUISE!





Bibliothèque municipale
Sainte-Anne-des-Plaines
Le plaisir de découvrir !

**Dès le 6 juin,
la bibliothèque
revient à son
horaire d'été!**

Dimanche:	FERMÉ
Lundi:	13 h à 20 h
Mardi:	13 h à 20 h
Mercredi:	10 h à 20 h
Jeudi:	13 h à 20 h
Vendredi:	10 h à 15 h
Samedi:	FERMÉ



6 À 14 ANS

Club des
Aventuriers 2022



**La jungle:
un été rempli d'aventures!**

Dès le 28 juin, viens t'aventurer dans la jungle de notre sélection de livres du Club des Aventuriers! Viens lire, rire, t'instruire et t'amuser!

Conditions

- Tu dois être membre de la bibliothèque
- Âgés entre 6 et 14 ans (1^{er} année complétée)



Début : mardi 28 juin à 18 h 30

Fin : mardi 16 août

Inscription obligatoire à compter du 6 juin :

- Par courriel à bibliotheque@villesadp.ca
- Par téléphone au 450 478-4337



Les « Coups de soleil » seront de retour dès le 6 juin!

Une sélection de lectures d'été légères et rafraîchissantes!

Pour plus de détails, rendez-vous à la bibliothèque ou communiquez avec les membres de l'équipe au 450 478-4337.



Ma tente à lire

Au parc des Familles (face à la bibliothèque)

Dès le 30 juin jusqu'au 18 août.

Tous les jeudis de 10 h à 11 h 30.

Visite libre sans réservation (si la température le permet avec les restrictions sanitaires en vigueur).

Viens écouter ou lire des histoires avec Julie!

Ma tente à lire **MOBILE**

**Tous les mercredis du 29 juin au 17 août
de 10 h à 11 h 30**

29 juin au parc des Bons Voisins

6 juillet au parc de l'école du Bois-Joli

13 juillet au parc du Lac Normandie

20 juillet au parc Leclerc

27 juillet au parc Limoges

3 août au parc Racine

10 août au parc St-Gabriel

17 août à la Halte Desjardins



ADRESSES DES SITES D'ACTIVITÉS

- > **Centre Jean-Guy-Cardinal**
156, 3^e Avenue
- > **Centre sportif SADP (aréna)**
130, rue des Saisons
- > **École de l'Harmonie-Jeunesse**
540, rue des Colibris
- > **École du Bois-Joli**
200, rue Neuville-en-Ferrain
- > **École du Harfang**
140, rue des Saisons
- > **École du Harfang Pavillon St-François**
172, 3^e Avenue
- > **École des Moissons**
1, rue Chaumont
- > **Salle d'animation de la bibliothèque municipale**
155, rue des Cèdres
- > **Local des Scouts**
130, rue des Saisons
(Centre sportif)
- > **Parc des Méandres**
À l'extrémité de la rue des Cèdres, près de l'école du Harfang
- > **Parc des Patriotes**
Rue Séraphin-Bouc
- > **Poste de quartier du Service de police**
221, 5^e Avenue
- > **Parc des Saisons**
rue des Saisons
- > **Parc Racine**
127, rue Desjardins
- > **Halte Desjardins**
119, boulevard Sainte-Anne

Procédures d'inscription

Rendez-vous au villesadp.ca/services-citoyens/loisirs pour y retrouver toutes les informations concernant les inscriptions

Pour nous joindre

Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire
139, boulevard Sainte-Anne
450 478-0211, poste 2016

Bibliothèque municipale
155, rue des Cèdres
450 478-4337

